



— DEMANDE D'ABONNEMENT EN EAU POTABLE —
— CHANGEMENT D'ABONNE —

Ce formulaire doit impérativement être rempli et signé par l'ancien et le nouvel abonné.
Attention : formulaire en recto / verso.

Informations concernant l'ancien abonné

Mme M. Nom Prénom

Date et lieu de naissance |__|__|__| Ville Département |__|__| Pays

Mme M. Nom Prénom

Date et lieu de naissance |__|__|__| Ville Département |__|__| Pays

Adresse de facturation pour la facture de fin de contrat

Code postal |__|__|__|__|__| Commune

Téléphone

Mail

Agissant en qualité de : (cocher la ou les mentions utiles)

propriétaire syndic – gérant locataire

Si locataire, coordonnées du propriétaire :

Pour les entreprises : Dénomination sociale

N° SIRET |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Par la présente, je vous demande de clôturer mon contrat d'eau à la date du relevé et m'engage à payer la facture de fin de contrat.

Fait à le |__|__|__| Signature

Informations concernant le nouvel abonné

Mme M. Nom Prénom

Date et lieu de naissance |__|__|__| Ville Département |__|__| Pays

Mme M. Nom Prénom

Date et lieu de naissance |__|__|__| Ville Département |__|__| Pays

Nouvelle adresse

Code postal |__|__|__|__|__| Commune

Téléphone

Mail

Agissant en qualité de : propriétaire syndic – gérant locataire

Si locataire, coordonnées du propriétaire :

Pour les entreprises : Dénomination sociale

N° SIRET |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|



Nota : Pour adhérer au prélèvement à échéance de votre facture, merci de joindre votre RIB.

Réception des factures par mail via le portail abonné : oui non

Réception des informations du service par mail : oui non

Réception des informations urgentes par sms (coupures d'eau) pendant les heures d'ouvertures : oui non

Par la présente, je m'engage à respecter le règlement d'eau potable, qui est disponible sur le site internet de Saint-Louis Agglomération ainsi que sur demande auprès de la Direction de l'Assainissement et de l'Eau, à payer les consommations, frais, redevances et taxes en vigueur ou à venir.

Fait à le |__| |__| |__| | Signature

Informations concernant le compteur

N° du compteur

Adresse

Index de départ relevé le |__| |__| |__| | (index et date de fin de contrat)

Emplacement du compteur : extérieur intérieur

Pièces à joindre obligatoirement

Une photo du compteur sur laquelle apparaît le numéro du compteur et l'index relevé.

Pour les particuliers : copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire) (*)

Pour les professionnels : copie de l'extrait de Kbis de moins de 3 mois (*)

(*) ce document sera détruit après saisie des données.

Informations concernant le renvoi de ce document

Document à renvoyer par mail ou voie postale à l'une des adresses suivantes (merci de prendre en compte l'adresse du compteur relevé) :

Antenne / Pôle	Saint-Louis Agglomération Antenne de Hagenthal-le-Bas 2 rue Oberdorf - 68220 HAGENTHAL-LE-BAS eau.hagenthal@agglo-saint-louis.fr 03 67 35 72 50		Saint-Louis Agglomération Pôle de proximité de Sierentz 57 rue Rogg Haas - 68510 SIERENTZ eau.sierentz@agglo-saint-louis.fr 03 89 28 54 28	
Liste des communes concernées	Attenschwiller	Michelbach-le-Bas	Bartenheim	Rantzwiller
	Folgensbourg	Michelbach-le-Haut	Brinckheim	Rosenau
	Hagenthal-le-Bas	Neuwiller	Geispitzen	Schlierbach
	Hagenthal-le-Haut	Ranspach-le-Bas	Helfrantzkirch	Sierentz
	Knoeringue	Ranspach-le-Haut	Kappelen	Steinbrunn-le-Haut
	Leymen	Wentzwiller	Kembs	Stetten
	Liebenswiller		Kœtzingue	Uffheim
			Landser	Wahlbach
			Magstatt-le-Bas	Waltheim
			Magstatt-le-Haut	Zaessingue

REMARQUE : l'eau potable pour les communes de Blotzheim, Buschwiller, Hégenheim, Hésingue, Huningue, Saint-Louis et Village-Neuf n'est pas gérée par Saint-Louis Agglomération. Merci de vous adresser directement à Veolia Eau (12 rue de Colmar à Hésingue ou au 0 969 323 554).

« Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Saint-Louis Agglomération pour établir les factures d'Assainissement et d'Eau à ses abonnés. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au personnel de la Direction de l'Assainissement et de l'Eau de Saint-Louis Agglomération. Conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données du 14 avril 2016 (RGPD 2016/679), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, vous opposer à leur traitement, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de Saint-Louis Agglomération à l'adresse suivante : dpo@agglo-saint-louis.fr. »

